

Colloque

« Eaux de piscines : analyse, qualité, normes.
 Etablissements municipaux, hospitaliers et privés »
 9 décembre 2020 - Faculté de Pharmacie de Paris

Le contrôle microbiologique des eaux de piscine et de rééducation dans les établissements de santé

Contexte, mise en œuvre, limites

Dr. D. LECOINTE

Unité Fonctionnelle d'Hygiène Hospitalière

et de Lutte contre les Infections Nosocomiales, UFHHLIN



Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Mise en œuvre
- Limites
- Conclusion



Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Mise en œuvre
- Limites
- Conclusion



Introduction - Définitions

- Surveillance microbiologique de l'environnement dans les établissements de santé (C.CLIN SO, 2016) :
 - Contrôle microbiologique :
 - prélèvement (échantillonnage)
 - + analyse et résultats validés
 - Dans le cas des eaux de piscine et de rééducation :
 - Objectif = assurer la qualité microbiologique des eaux utilisées dans le service de rééducation fonctionnelle : piscines, bains à remous, douches (à jets et du vestiaire du service)

Introduction - Référentiels

• L'eau dans les établissements de santé (2005) :

- Eaux ne subissant aucun traitement dans l'établissement de santé :
 - Eaux à usage alimentaire / Eaux pour soins standard
- Eaux spécifiques traitées au sein de l'établissement de santé, répondant à des critères définis en fonction des usages :
 - Eau bactériologiquement maîtrisée / Eaux chaudes
 - Eaux piscines de rééducation / bains à remous et douches à jets
 - Eaux pour hémodialyse / Eau purifiée
- Eaux stériles
- Eaux techniques

Introduction - Référentiels

- Surveillance microbiologique de l'environnement dans les établissements de santé (C.CLIN SO, 2016) :
 - Eaux ne subissant aucun traitement dans l'établissement de santé :
 - Eaux d'entrée / à usage alimentaire / pour soins standard
 - Eaux spécifiques traitées au sein de l'établissement de santé, répondant à des critères définis en fonction des usages alimentaires, sanitaires, et de soins :
 - Eau bactériologiquement maîtrisée / Eau chaude sanitaire
 - Eaux piscines de rééducation / bains à remous et douches à jets
 - Eaux pour hémodialyse / Eau des fontaines à usage de boisson

Introduction - Référentiels

Document Cofrac LAB GTA 23, Rév. 03 (2018) :

 Eaux bactériologiquement maîtrisées, eaux pours soins standard, eaux du service d'endoscopie, ... > non citées

• FD en cours de rédaction, groupe de travail AFNOR :

- Eaux pour hémo(dia)filtration
- Eaux d'endoscopie : eaux de LDE, solutions de contrôle d'endoscopes
- Eaux destinées à la consommation humaine, ou à usage de soins : eau d'entrée, eau aux points d'usage, eaux conditionnées, eaux pour soins standard, eaux bactériologiquement maîtrisées, eau chaude, eau de piscine et de rééducation, eau des bains à remous et douches à jets
- Eaux selon la Pharmacopée Européenne : eau pour hémodialyse, eau purifiée, eau hautement purifiée

Introduction – Surveillance

• Surveillance:

 Surveillance microbiologique globale d'un établissement de santé : évaluation des écosystèmes de base dans le but de prévenir les infections et d'améliorer l'hygiène

• > Surveillance programmée :

- programme de surveillance, organisé et planifié
- Doit faire partie du Programme d'Action de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- À opposer à toute action menée dans le cadre de gestions de crise

Introduction – Surveillance

• > Investigations dans le cadre de gestions de crise :

- Prélèvements organisés sans planification préalable
- Crise = cas groupés → épidémie ?
- Crise = résultats non conformes obtenus par surveillance programmée
- Plusieurs buts possibles :
 - → établir un lien entre les patients
 - → trouver une origine environnementale
 - → démontrer l'efficacité des mesures correctives

Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Mise en œuvre
- Limites
- Conclusion



La problématique : les dénombrements

Analyse :

- Dénombrements microbiologiques :
 - Flore aérobie revivifiable = FAR (bactérienne + fongique) à 36°C
 - + MO marqueurs
 - Staphylococcus aureus ; Escherichia coli ; Pseudomonas aeruginosa
 - + Legionella pneumophila pour bains à remous et douches

Déclaration de conformité :

- Conformité: satisfaction d'une exigence
- Non-conformité: non satisfaction d'une exigence

Les niveaux exigés / valeurs cibles

• Niveaux exigés : « L'eau dans les ES » ; Valeurs cibles : « Surveillance microbiologique de l'environnement dans les ES »

Typologie	Paramètres	Niveaux exigés
Piscines de rééducation	FAR à 36°C	< 100 UFC/mL
	Coliformes totaux à 36°C	≤ 1 UFC/100 mL
	S. aureus	≤ 1 UFC/100 mL
	P. aeruginosa	≤ 1 UFC/100 mL
Bains à remous, douches à jet	FAR à 36°C	< 100 UFC/mL
	Coliformes totaux à 36°C	≤ 1 UFC/100 mL
	S. aureus	≤ 1 UFC/100 mL
	P. aeruginosa	≤ 1 UFC/100 mL
	Legionella pneumophila	< seuil détection et <i>L. pneumophila</i> non détectée = 10 UFC/L

Mais il y a la loi de Poisson...

Les dénombrements microbiologiques dans les eaux

suivent la loi de Poisson

- \rightarrow norme ISO 8199:2005 :
 - Si entre 10 et 200 ou 300 UFC
 en fonction technique :
 dénombrement considéré comme juste
 - Si < 10 UFC : fidélité résultat très faible</p>
 - → limite inférieure détermination = 4
 - → Tout dénombrement < 4 = « détection »



Quelle justification scientifique?

L'eau dans les établissements de santé - 6
AVERTISSEMENT LIMINAIRE

L'eau dans les établissements de santé

Le rôle des germes hydriques dans la survenue d'infections nosocomiales est assez mal connu sauf pour quelques cas bien documentés. En effet, même dans les cas où les germes à l'origine d'une infection nosocomiale sont détectés dans l'eau, il est souvent difficile d'expliquer le schéma de la transmission. Malgré ces incertitudes, le rôle de l'eau dans la transmission possible d'une infection nosocomiale doit être pris en compte afin de protéger les patients, en particulier les plus fragiles.

MINISTERE DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE LA FAMILLE

Les données scientifiques étant encore insuffisantes, les recommandations de ce guide <u>reposent donc sur des avis d'experts, dans l'état actuel des connaissances</u>. Les réflexions qui ont conduit à la rédaction de ce document sont issues de retours d'expériences conduites depuis plusieurs années dans de nombreux établissements de santé.

Risque infectieux?

Article

Pseudomonas aeruginosa in Swimming Pool Water: Evidences and Perspectives for a New Control Strategy

Marco Guida ¹, Valeria Di Onofrio ²,*, Francesca Gallè ³, Renato Gesuele ¹, Federica Valerian Renato Liguori ³, Vincenzo Romano Spica ⁴ and Giorgio Liguori ³

 Quelques exemples non exhaustifs... First *Cryptosporidium* outbreak in Hungary, linked to a treated recreational water venue in 2015

J. Plutzer¹, K. Kelen², E. Varga³, I. Kucsera⁴, G. Reusz², A. J. Szabó^{2,5}, Á. Fehér⁶ and R. M. Chalmers⁷

• P. aeruginosa:

- Schlech 1986 : épidémie nosocomiale folliculites associées à bains à remous dans nouvelle unité
- Guida 2016: gestion 9 piscines rééducation
 dénombrements > VS dans 59,5%,
 P. aeruginosa dans 50,8% prélèvements NC

Cryptosporidium :

 Plutzer 2018 : épidémie nosocomiale cryptosporidioses ; 35 cas / 191 résidents établissement de rééducation pour enfants avec transplantation d'organe et leur famille Nosocomial outbreak
of *Pseudomonas*aeruginosa folliculitis
associated with
a physiotherapy pool

Walter F. Schlech III,*†‡ MD, FACP, FRCPC Neil Simonsen,*† MD, FRCPC Robert Sumarah,§ MSc Ronald S. Martin,‡§ PhD

CMAJ, VOL. 134, APRIL 15, 1986

Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Mise en œuvre
- Limites
- Conclusion



- Rien sur les plans d'échantillonnage
- Conditions de prélèvement : FDT 90-521
 - Préleveur : mains propres, comportement et tenue conformes aux consignes sanitaires
 - Surchaussures indispensables, blouse ou tenue professionnelle recommandées
 - Identification claire flacons dès prélèvement
 - Traçabilité complète
 fiche de prélèvement comportant :
 - Date / heure prélèvement ; Identité préleveur
 - Identification précise lieu prélèvement (adresse, ...) + point prélèvement
 - Nombre flacons prélevés / échantillon

- Conditions de prélèvement : « L'eau dans les ES » ; FDT 90-521
 - Hors présence humaine, le matin avant arrivée patients
 - Tolérance pour interprétation des niveaux si présence humaine
 - Noter :
 - Tous les faits importants : date fermeture bassin, date vidange, ...
 - Tous les incidents : travaux, surchloration, arrêts pompes, ...
 - Toute anomalie : absence eau dans pédiluve, ...
 - Flaconnage de microbiologie stérile intérieur ET extérieur,
 conditionné pour maintenir stérilité jusqu'au prélèvement
 - Prélèvement depuis bord piscine à l'aide canne à prélèvement
 - Loin du point d'arrivée d'eau -> bon mélange, résiduel désinfectant homogène

- Prélèvement de microbiologie :
 - Selon le FD T90-521 :
 - Directement dans flacon de prélèvement stérile
 - Prélever sans faire déborder et laisser un volume d'air d'environ
 1/10 du volume du flacon
 - Identifier les flacons
 - Ne pas toucher avec les doigts le col et l'intérieur du bouchon

• Prélèvement de microbiologie :

- Selon le C.CLIN S-O :
 - Effectué en subsurface (-10 à -30 cm à l'opposé de l'arrivée d'eau et en sens inverse du flux)
 - Avec un flacon « neutre » stérile à l'intérieur et stérile ou désinfecté à l'extérieur plongé à l'horizontale et redressé (« geste du semeur ») jusqu'à ce que le volume d'eau recueilli soit suffisant tout en gardant un volume d'air dans le flacon pour permettre une agitation correcte avant analyse;
 - Transvaser aseptiquement dans un flacon stérile avec neutralisant.

Geste du semeur :



- Transport des échantillons : FDT 90-521
 - Flacons amenés au laboratoire le plus vite possible
 - Temps maximal conservation entre prélèvement et analyse conforme aux normes analytiques en vigueur, sinon aux normes échantillonnage (= 8 h, sinon 24 h)

Analyse

• Composition et fréquences : « Surveillance microbiologique de l'environnement dans les ES »

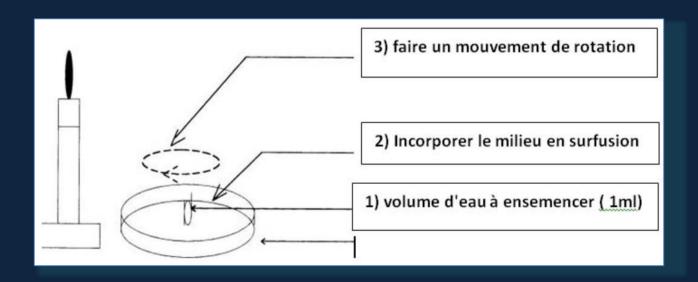
Analyse	Piscine	Bains à remous Douches à jets	Douches (vestiaire)
FAR à 36°C			
E. coli	Mensuelle	Mensuelle	
P. aeruginosa	Mensuelle		
S. aureus			
Legionella		Trimestrielle	Annuelle

Analyse « Surveillance microbiologique de l'environnement dans les ES »

Paramètres	Normes	Techniques	Milieux d'isolement	
FAR à 36°C	NF EN ISO 6222	Incorporation 36+/-2°C – 44+/-4 h	Milieu type TGEA, R2A ou PCA	
	NF EN 8199	Filtration sur mb 0,45μ 36+/-2°C – 44+/-4 h		
E. coli	NF EN ISO -9308-1	Filtration sur mb 0,45μ 36+/-2°C – 21+/-3 h	Gélose lactosée au TTC-Tergitol	
P. aeruginosa	NF EN 16266	Filtration sur mb 0,45µ 36+/-2°C – 44+/-4 h	Pseudo CN	
S. aureus	XP T 90-412	Filtration sur mb 0,45µ 36+/-2°C – 44+/-4 h	Chapman Baird Parker RPF	
Legionella	NF T90-431	Direct + filtration sur mb 0,45μ après concentration 36+/-2°C – 8-11 j	GVPC	

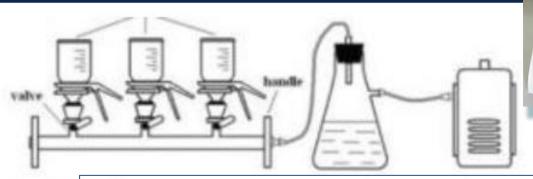
Analyse

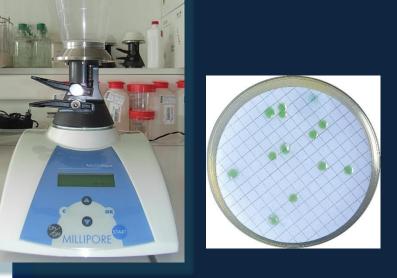
• Technique / incorporation :

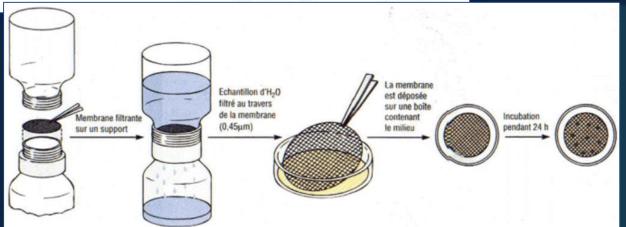


Analyse

• Technique / filtration :







Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Mise en œuvre
- Limites
- Conclusion



Sur le plan analytique

Liste de MO marqueurs :

- Limitative, n'inclue pas tous germes pathogènes liés à l'eau
- Mais batterie de tests exhaustive impossible
- → Liste MO marqueurs devrait être adaptée au terrain

Pratique des dénombrements microbiologiques :

- Comment garantir la fiabilité des résultats ?
- Calcul des incertitudes de mesure ?
- Aucun EIL → utiliser des CQI quantitatifs = MRC (souches référence titrées fabriquées par laboratoire accrédité selon NF EN ISO 17034)

Sur le plan analytique

Interprétation des résultats :

- Non conformes dès 100 UFC/mL pour la FAR, et 2 UFC/100 mL pour les MO marqueurs
- Alors que pour un résultat < 4 UFC/100 mL = « détection »
- Réponse binaire du type « tout ou rien », ne tenant compte ni de la loi de Poisson ni des incertitudes de mesure
- Pour quel impact réel sur le risque infectieux ?
- → Notion de valeurs seuils non pertinente pour les dénombrements microbiologiques

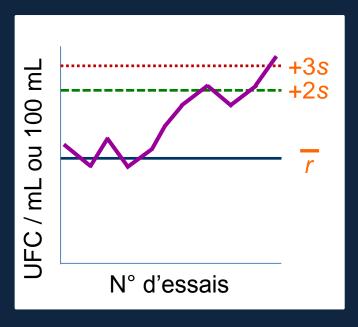
Valeurs seuils ou niveaux cibles, d'alerte, et d'action ?

• → Niveaux cibles, d'alerte et d'action :

- Niveau cible : niveau de qualité -> vise à assurer et à maintenir des conditions normales de fonctionnement dans le contexte d'un environnement maîtrisé
- Niveau d'alerte : niveau permettant une 1ère alerte en cas de dérive par rapport aux conditions normales. Si dépassé, recherches supplémentaires doivent être mises en place, afin de vérifier les résultats observés et de s'assurer que le processus et/ou l'environnement sont toujours maîtrisés. Compte tenu délais analyse, 1ères mesures correctives peuvent être prises.
- Niveau d'action : niveau devant impérativement déclencher, lorsqu'il est dépassé, une réaction immédiate avec analyse des causes du dysfonctionnement et mise en œuvre d'actions correctives.

Détermination niveaux cibles, d'alerte et d'action ?

- A définir ES par ES, après analyse de risque spécifique ?
- Construction d'une carte de contrôle à partir de la moyenne et des écarts-types :
 - Moyenne valeurs précédentes = niveau cible
 - m + 2 ET = niveau d'alerte
 - m + 3 ET = niveau d'action
- Adaptation niveaux au système surveillé par l'ES



Quel impact sur la gestion des contrôles des eaux ?

• Avis:

 Avis ≈ opinion sur conduite à tenir en cas de nonconformité

Traitement des installations :

- Désinfection thermique, si possible > 70°C
- Biocides

Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Mise en œuvre
- Limites
- Conclusion



Conclusion

- Evolutions probables / souhaitables ?
 - Niveaux cibles, alerte et action :
 - → adaptation à chaque ES : appropriation +++
 - Calcul incertitudes de mesure
 - Accréditation par le Cofrac ?
 - Obligatoire pour recherche et dénombrement légionelles dans l'eau
 norme technique NF T 90-431
 - Autres paramètres : si oui, selon norme NF EN ISO/IEC 17025